

89

JANVIER 95

89

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL

89

No 89 de notre Bulletin de Contact

Patriotisme

JANVIER 95

SolidaritéAltruismeTraditionHumour**ESPRIT CHASSEUR**FidélitéCourageAmitié

Sommaire

Page	2. Voeux du Président -Voeux de la Q.G. 2 CH.
Page	3. Assemblée Générale et Banquet I995.
Page	8. La Chronique de la Cie QG. 2CH.
Page	I2. Les Chasseurs à pied en ex-YOUGOSLAVIE
Page	I7. La Campagne de l'Armée Belge en Mai 40
Page	29. Les Uniformes des Chasseurs à pied
Page	36. La Fortification
Page	43. VONECHE
Page	44. Phila- Chasseurs à pied
Page	45. Carnet Rose - Le coin du Collectionneur
Page	46. RAPPEL

VOEUX DU PRESIDENT

A l'occasion de l'année nouvelle, je vous adresse mes voeux les plus sincères pour 1995.

Formule banale direz-vous. Et c'est vrai cette formule l'est, banale, quand elle n'est pas exprimée avec le coeur.

Je vous dirai donc du fond du coeur, que je vous souhaite à vous et à vos proches, toutes les joies possibles pour l'année qui commence.

Je vous exprime aussi, les voeux du Conseil d'Administration.

Vous me permettrez toutefois d'adresser des souhaits tout particuliers aux chasseurs de MARCHE-EN-FAMENNE. Je profite de cette occasion pour les féliciter et les remercier pour leurs marques d'attachement et leur fidélité à l'esprit CHASSEUR.

Encore une bonne année à tous.

Luc CHASSEUR

Président

VOEUX DE LA CIE QG

2 CH ;

Les officiers, sous-officiers, caporaux et chasseurs de la Cie QG/2Ch. souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année à tous les membres de l'Amicale.

Assemblée Générale et

Banquet 95

C'est le samedi 18 mars 1995 que se tiendront l'Assemblée Générale et notre banquet. Lieu : Camp Roi Albert à MARCHE-EN-FAMENNE, où vous suivrez le fléchage: "Camp militaire, entrée principale" Au corps de garde, des indications vous seront fournies pour rejoindre les locaux qui nous sont réservés.

La veille le Conseil d'Administration déposera des fleurs sur les tombes de nos Présidents décédés, à 14 heures au cimetière de CHARLEROI-NORD.

PROGRAMME DU 18 MARS 1995.

- 09Hr : départ du car à la Caserne TRESIGNIES.
- 10Hr30 : dépôt de fleurs au monument 2 CH. au camp Roi ALBERT.
- 10Hr45 : visite du Camp en car.
- 11Hr30 : Assemblée Générale, Local : salle cinéma
- 12Hr30 : apéritif et banquet fraternel au Self service.
- 19hr00 : Départ du car vers CHARLEROI.

2.- ORDRE DU JOUR de l'Assemblée Générale.

- a. Accueil des participants et des invités par le Président et moment de recueillement en mémoire des membres disparus.
- b. Présentation du bilan et du budget .
- c. Rapport des activités par le secrétaire.
- d. Rapport sur le Musée des Chasseurs à pied par le Directeur.
- e. Renouvellement du Conseil d'Administration en fonction des modifications suivantes:

(1). Décédé en cours de mandat, Mr Pierre BARET.

(2) Démissionnaire : Max WALEM

(3) Sortants et rééligibles : MM. SCORY J. - G. LOVERIUS

J. DERWEDUWEN - A DUCHENE - P. DUMONT - F. ROLAND.
 HANNOTEAU -PETERS -ROUSSEAU - SOMME - CAMBRELIN.

- (4). Ont posé leur candidature comme membres du C.A.
 Lt Col. LEONET, chef de Corps du 2Ch. et Messieurs
 GUERLOT - DUBOIS - et VANDERSTRAETEN.

- f. Cotisations
 g. Divers.

- N.B. Les candidatures au C.A. sont à faire parvenir
 au secrétariat de l'ANCAP pour le OI Mars 95 au
 plus tard.

Nous serions heureux de recevoir vos éventuelles
 questions par écrit également pour le OI Mars 95,
 afin de préparer une réponse étudiée.

3.- BANQUET FRATERNEL.

PRIX : MENU / 700 Frs.

4. Déplacement.

Comme signalé au paragraphe I, un car partira de
 la Caserne TRESIGNIES à 09Hr précises. A la
 demande, ce car fera une prise en charge à la
gare de NAMUR à 9Hr45 .

5. Veuillez donc remplir soigneusement le bulletin
 d'inscription ci-joint.

1. Le formulaire d'inscription que vous trouverez au recto de ce feuillet doit parvenir impérativement pour le 2mars 95 à l'adresse indiquée!
2. Pour des raisons évidentes d'organisation, le paiement sur place est à exclure, sauf bien sûr; cas de force majeure.
3. N'oubliez pas d'indiquer clairement le nombre de personnes qui vous accompagnent (épouse, amis etc. . .)
4. Nous comptons fermement sur vous tant pour le banquet que pour
l'ASSEMBLEE GENERALE.

.. * * * * *

----- A découper ici).-----

LE I8 MARS I995. BANQUET - INSCRIPTIONS.

=====

A renvoyer le plus tôt possible et au plus tard pour le 2 Mars I995 à
Monsieur Georges LOVERIUS, I44 Try des Marais 565I TARCÏENNE.

NOM

PRENOM

ADRESSE

J'assisterai aux activités du Samedi I8 Mars I995 à MARCHE-EN-FAMENNE.

Je serai accompagné de personne(s).

J'utiliserai les services du car affreté par l'ANCAP

- Au départ de la Caserne TRESIGNIES à 9 Hr. OUI - NON {I}

- Au départ de NAMUR GARE à 9Hr45 OUI - NON (I)

Je verse ce jour au CCP 000-OI99352-I7 DE L'ANCAP, I44 Try des marais
565I TARCÏENNE.

. x 700 FRS pour le banquet

. x 300 FRS pour le Car

(I) Biffer ce qui est inutile.

Je désire si possible être placé auprès de Signature

MENU

APERITIF

COCKTAIL DE FRUITS DE MER

POTAGE DU JOUR

PINTADEAU FORESTIERE

FROMAGES

PÂTISSERIES

CAFE

I/3 Bouteille vin blanc par personne

I/2 Bouteille de vin rouge par personne

PRIX du MENU

700 Francs.

PRIX du CAR

300 Francs.

LA CHRONIQUE DE LA CIE QG-2CH.

II octobre 94 - Visite de CHARLEROI.

Le II Octobre 1994, la Cie QG/2 Ch nouvelle mouture a rendu visite à la ville de CHARLEROI.

La journée était importante, il s'agissait pour les nouveaux de découvrir l'ancienne CASERNE : TRESIGNIES, de visiter le magnifique musée des Chasseurs à Pied, et d'apprécier les salles de tradition de l'unité.

Après un lunch en présence du Colonel CHASSEUR et quelques anciens, une visite au "Bois du CAZIER" nous rappelait cet accident minier tragique que connu t la région.

Enfin, vers 16h00, nous étions reçus par les autorités civiles à l'hôtel de ville.

55 militaires participèrent à cette journée plus importante pour l'intégration que beaucoup de discours.

12 octobre 94: Parade et distinctions honorifiques;

Le 12 octobre, le lendemain, une parade avec remise de distinctions honorifiques était organisée.

Le Drapeau avec son escorte était bien sûr à l'honneur. Après le défilé final sur la marche des Chasseurs à Pied, le cadre et la troupe participèrent au repas All-ranks trimestriel.



Le Drapeau du 2 Ch. et son escorte à MARCHE EN FAMENNE.



Visite à CHARLEROI le II Octobre 1994.

" Nouvelles du 2Ch de Marche. En - Famenne " "

OUVERTURE DU BAR. =====

Le 12 octobre dernier, à l'initiative de quelques irréductibles comme le colonel Hre CHASSEUR, le Major GUERLOT et les Caporaux DUBOIS et VERSTRAETEN, nous avons fêté l'ouverture du BAR DES CHASSEURS A PIED. Pour une première, nous partions dans l'inconnu. Nous avons bien sûr reçu quelques confirmations mais..??

L'ambiance fut calme et sympathique et le colonel CHASSEUR réussit avec brio son examen de Barman. Une visite des salles de tradition du 2ème Chasseurs fut très appréciée par le colonel GABRIEL.

Nous remercions de leur présence le Cdt DUMONT et son épouse, Madame COLIN et ses enfants, le Clc COLLET, le Caporal FOBELET et son épouse ainsi que Monsieur VAN BEVER Pascal.

Nous en profitons pour féliciter le Sgt STEYER présent également et son épouse pour la naissance de leur petite fille Marie. Le Padre Ronald MATON nous avait fait également la surprise de sa visite.

Le 26 octobre, ils n'étaient que quelques uns, mais l'ambiance fut toujours aussi sympathique.

Le vendredi 28 octobre, le colonel CHASSEUR nous avait délégué ses pouvoirs pour une ouverture spéciale. En effet, plusieurs nous avaient demandé d'ouvrir le vendredi car le 12 octobre, ils n'avaient pu être présents (manoeuvres). La surprise fut totale. Non seulement les habitués étaient présents, mais l'armada d'anciens chasseurs débarqua de SPICH. (ADC HENRIET, SCUBEAU, ISgt DANHIER et CNUDE), le Sgt VECKMANS du ICHA et le CPL GOLINVAUX et son épouse, les CLC BLASE, VERHOLLE, COUSIN (SPICH), MONSEUR, LEMAÎTRE.

Les caporaux MOHAMED, DUBOIS et VANDERSTRAETEN

ainsi que le CPL BUYSE de la Cie QG 2 Ch. de MARCHE. Evidemment, les beaux-frères VAN BEVER et HENRY, étaient présents également. Notre RSM, l'ADC LATOUR nous avait honoré de sa présence. La bière coula à flot et tous regrettèrent l'ambiance si particulière et amicale que nous connaissions quand nous étions à SPICH ou SIEGEN. Je plus, à l'heure où ces lignes paraîtront, beaucoup d'anciens Chasseurs actuellement au 4 CH CH à SPICH et au I2 Li à SPA sont en mission pour la PAIX en ex-YOUGOSLAVIE. Nous pensons bien à eux.

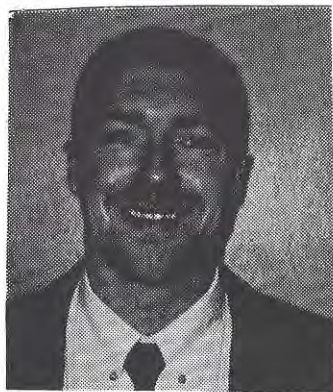
La soirée se termina aux petites heures du matin.

Alors que nous l'attendions au bar, le vendredi 28 octobre, le lendemain, nous apprenions avec stupeur la disparition d'un copain, Alain SOMVILLE. Il était le meilleur dans son travail. Il avait été meilleur chasseur en I988.

Le 28 octobre à 16Hrs, il nous a quitté à 27 ans, en pratiquant sa passion; la moto. Nous étions quelques chasseurs à lui rendre hommage parmi la foule nombreuse pour l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

Nous adressons à sa femme, ses deux enfants et à sa famille, nos sincères condoléances

D. DUBOIS.



Alain SOMVILLE

Les Chasseurs à Pied en ex- YOUUGOSLAVIE.

Comme nous l'avons fait pour la Campagne de Mai 1940, nous proposons à nos lecteurs, à partir de ce numéro, une série d'articles relatifs au combat permanent pour la paix livré là-bas par nos Chasseurs.

Pour la bonne compréhension des textes qui suivront, nous rappelons à nos lecteurs que le bataillon belge renforcé oeuvrant en BARANJA est constitué de volontaires appartenant à différentes Unités. Les effectifs sont périodiquement renouvelés. Toujours baptisés BELBAT (abréviation de bataillon belge); les bataillons qui s'y succèdent se différencient par un chiffre romain accolé à ce patronyme.

Notre première série d'articles couvrira la période de BELBAT VI courant de mars 94 à août 94. Nous les devons à la plume alerte du Commandant BEUDELS, l'actuel commandant de la Compagnie Quartier Général-2ème Chasseurs à Pied de la 7ème Brigade d'infanterie.

Les aléas de la restructuration de notre armée ont voulu qu'à leur départ, ils n'étaient pas Chasseurs à Pied, ceux dont nous pourrions suivre l'Odyssée, mais, qu'à leur retour, ils se trouvent investis de l'héritage de nos traditions. Les récits qui vont suivre, nous montreront qu'ils en sont parfaitement dignes et nous nous sentons particulièrement fiers de leur action. D'autres Chasseurs et membres de l'Etat-Major de la 7ème Brigade mécanisée participent maintenant à la mission qui s'étalera de novembre 94 à mars 95. Ce sont les Lieutenant-Colonel Médecin ROMAN, Commandant WINAND, Commandant MANET, Commandant SYMONS, Lieutenant DUERINCKX, Caporal Chef DIEUDONNE, Caporal THONNARD, Caporal DEPREZ et le Soldat BREÜWER.

En ce moment où nous rédigeons cette introduction la tension monte dangereusement là-bas!

Nous sommes d'autant plus de tout coeur avec ceux qui ont pris la relève et nous prions Dieu pour qu'il les préserve de l'adversité.

Ceci dit, voici conté par le Commandant BEUDELS le vécu des Chasseurs de BELBAT VI dans la BARANJA

BARANJA - 12ème province belge!

BELI MANASTIR, BARANSKO, PETRO SOLO, KNEZEVI VINOGRAĐ, CEMINAC, ZMAJEVAC, voici des noms de villes et villages à consonnance bien slave et qui pourtant depuis deux ans représentent beaucoup de choses pour un nombre grandissant de militaires belges.

La BARANJA, située à l'extrême EST de la CROATIE, est une région qui vit en vase clos. De superficie analogue à celle du GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG, elle est limitée au NORD et à l'OUEST par la frontière hongroise complètement minée, au SUD par la rivière DRAVA, comparable à notre SAMBRE et marquant la ligne de séparation entre forces croates et serbes et, à l'EST, par le majestueux Danube. Deux seuls points de passage très contrôlés permettent l'accès à la zone protégée des Nations Unies (United Nation protected area): la traversée de BILJE vers la CROATIE réservée aux seuls véhicules de l'ONU et le pont de BATINA sur le DANUBE, permettant le passage vers la SERBIE. La population, (45.000 habitants) est très diversifiée puisque nous trouvons des serbes de BARANJA, des serbes provenant de CROATIE et de BOSNIE, des Croates, des Hongrois et une communauté importante de Tziganes; tous vivant dans trois villes et cinquante deux villages.

Notre mission peut se résumer en trois points:

- contrôler l'accès à la zone protégée de l'ONU,
- contrôler l'application de l'accord de cessez-le-feu signé à ZAGREB le 29 mars de cette année.
- assurer l'aide humanitaire.

C'est assurément ce dernier point qui motive le plus nos soldats. La misère dans laquelle vivent

tous ces gens est immense et rien ne peut faire plus chaud au coeur que le sourire d'un enfant à qui vous venez de donner une orange, ou le merci d'une maman à qui vous venez de remettre du lait en poudre.

L'influence qu'exerce la BELGIQUE sur cette contrée depuis deux ans de présence est manifeste et un grand nombre d'enfants se débrouillent pas mal en français et en néerlandais.

Oui, vraiment, après nos dix provinces nationales, après les FBA (Forces Belges d'ALLEMAGNE), la BARANJA devient un peu notre douzième province.

Je ne vous parlerai pas ici du problème politique et militaire, d'autres l'ont fait et il y a tant à dire. Sachez cependant que nos gars font du très bon boulot dans des conditions difficiles et qu'ils sont appréciés pour leur professionnalisme, leur dévouement et leur neutralité. Je n'en veux pour preuve que la lettre reproduite fidèlement ci-après.



Le nouveau monument à MARCHE EN FAMENNE

"lettre d'un interprète"

Quelques paroles des soldats de BELLOS

Quelques soldats belges sont arrivés en Bosnie Central j'ai été engagé comme interprète. C'était faux mais une expérience nouvelle. Étant enseignant depuis vingt années, j'ai l'habitude des jeunes.

Pourtant, je me suis demandé comment cela se ferait en compagnie de soldats. Dès les premiers jours, je les ai tellement estimés que j'ai senti le besoin de vous l'écrire.

Dans leurs chers blanes, avec leurs casques bleus, ils ont l'air sérieux, solides, disciplinés et beaux; prêt à accomplir leur mission de soldats de la paix.

Mais ce que me touche le plus, c'est qu'ils me parlent de leurs familles, en me montrant les photos de leurs bébés, de leurs amoureux. Ils m'offrent les sucreries que vous leur envoyez de Belgique.

Ils sont très bien élevés, très polis. Je les vois soignant les malades, élevaient les enfants, caressant les chiens, nourrissant les oiseaux et cela fait du bien au cœur après toutes les exactions récentes. Ces garçons savent pleurer et sourire; nous ne savons plus. Cela nous donne pourtant l'espoir pour notre nouvelle génération. Ce que j'apprécie le plus, c'est leur modestie. Vous pouvez être fiers de vos fils. Félicitations aux femmes, fiancées, petites amies qui ont eu la chance de les rencontrer. Je suis mère d'un fils de vingt ans.

Chers amis belges, que Dieu vous garde de tous les maux et surtout de la guerre.

Njorica Hikus

Interprète auprès de BELLOS à SANTICI

La Campagne de l'Armée Belge en 1940

Journée du 23 mai Situation Générale

Les blindés allemands débouchent par Boulogne et St-Pol sur les arrières alliés ; Valenciennes est le pivot du mouvement. L'encerclement se resserre dangereusement.

L'armée belge et les réfugiés civils sont coupés de toute retraite extérieure ; la situation des arrières devient difficile ; Ostende et Nieuport sont bombardées.

Les offensives du Nord et du Sud sont enrayées ; la contre-offensive Weygand s'avère inexécutable ; ce sont les allemands qui poussent de l'avant.

Sur le front belge, l'ennemi passe à l'attaque du Canal de Gand à Terneuzen sur toute son étendue. De nombreuses tentatives de franchissement ont lieu sur le canal où les troupes sont bombardées par avions ; à Gand, des infiltrations dans l'agglomération ont créé le désordre et des unités sont coupées par la destruction de ponts au contact des allemands. La 1^{re} D.Ch.A. et la 5^e D.I., fortement pressées, se replient de jour. A Namur, les forts de Maizeret et d'Andoy sont tombés.

Au soir, les allemands sont au contact au Nord de Courtrai.

Les B.E.F. garnissent le prolongement de la ligne Maginot à la frontière franco-belge ; Tournai est pris.

Au G.Q.G. belge, des dispositions sont prises pour la défense éventuelle face à l'Ouest, des renseignements signalant l'arrivée de blindés sur les arrières :

Le XVI C.A.F. avec sa 68^e D.I.F. est envoyé tenir face à l'Ouest le canal de Gravelines à St-Omer ;

Sa 60^e D.I.F. reprend son front sur le canal de dérivation de la Lys ;

La 15^e D.I. tiendra la côte et l'Yser (Nieuport) jusqu'à Dixmude exclus ;

Le III C.A., ayant à ses ordres la 14^e D.I. et des éléments légers, tiendra l'Yser et l'Yperlée de Dixmude compris à Ypres inclus.

La 10^e D.I. est postée sur la Mandel.

Au cours de la nuit du 23 au 24 mai, les éléments encore à l'Est du canal de dérivation (I et II C.A.) se replient sur ce canal ; le I.C.A. passe en réserve d'armée ; le C.C. est maintenu à l'Est du canal avec mission de surveillance et de ralentissement de l'ennemi.



SITUATIONS PARTICULIERES

AUX REGIMENTS DE CHASSEURS A PIED.
=====HISTOIRES VECUES.ADDENDA I.AU 1er CHASSEURS A PIED (Voir carte N°2)

Billet extrait du carnet de campagne du Major
VERBEIREN commandant le 1er Bon.

Notre repli de la tête de pont de GAND s'est effectué sans incidents pour ce qui est des 3ème et 4ème Compagnies. Ce ne fut pas le cas pour la 2ème qui était restée en arrière-garde. A 04.00 Hrs, au moment où le poste de commandement du régiment lui donne l'ordre de repli, les deux pelotons de cette compagnie qui sont restés sur leurs positions sont au contact de l'ennemi et ne peuvent décrocher. Un de ces deux pelotons sera capturé, l'autre parviendra à rejoindre les lignes. De plus, le pont de EKE ayant été détruit, cette compagnie doit faire un détour et emprunter les passerelles d'infanterie pour franchir l'ESCAUT.

A 07,00 Hrs le bataillon est réuni dans son quartier au Nord de l'ESCAUT. L'installation des avant-postes est en cours. Pendant la matinée nous complétons notre dispositif. A la 1ère compagnie, tout va bien, sa liaison avec le 3ème bataillon est établie. La 3ème est moins bien lotie, sa droite est bel et bien en l'air. La ligne des abris permanents est bizarre, il me semble que la droite a une tendance à former un crochet défensif, mais je ne vois pas bien où se situe la liaison par le feu entre les éléments. La vue est masquée par les récoltes, ce qui est encore plus grave.

Vers midi, je reçois la visite du commandant de l'infanterie de la division, le Général CHARDONNE! Il trouve que mon poste de commandement est exposé. Oui, mais le hasard a voulu que de nuit je choisisse l'emplacement qui m'est imposé, comme l'indique

le croquis reçu. Heureusement, notre position ne sera pas mise à l'épreuve, le soir, viendra l'ordre de repli au-delà de la LYS.

Billet du Commandant e.r. G. MOSSELMANS
CSLA, chef de PON à la 2ème Cie.

A peine installé sur la nouvelle position, l'adjudant SCIEUR, mon adjoint de peloton, part avec deux groupes de combat, en grand-garde. Le soir nous décrochons et passons la LYS à ST MARTENS-LEERNE:

Billet de l'Adjudant-chef FALLY,
Sergent, chef de groupe de combat à la 2ème Cie.

Avec mon équipe de fusiliers installée dans le fortin près du moulin de BAAIGEM, je viens de subir une fusillade nourrie et des réfales de fusils-mitrailleurs.

Je n'ai toujours aucune liaison ni avec le peloton ni avec mon équipe F.M... Soudain, on frappe à la porte! C'est un soldat envoyé par le lieutenant. Courageusement, il s'est lancé seul dans la nuit pour nous apporter l'ordre de rejoindre le peloton installé en défense circulaire dans le verger et les bâtiments d'une ferme bordant une route. Cette route passe derrière l'ancienne position de notre peloton. Nous recevons l'ordre de tirer pour faire du volume et faire croire ainsi à l'ennemi que la position est toujours fortement tenue. Un lointain tireur allemand nous envoie de temps à autre, une balle qui vrombit au-dessus de nos têtes. Vers 0400 Hrs, nous nous replions. Aux premières lueurs de l'aube, nous franchissons l'ESCAUT sur une passerelle d'infanterie que le génie fait sauter immédiatement après notre passage. Je récupère mon équipe FM dont le Caporal MASURE me signale la disparition du soldat GOUDELOUF. J'ignorerai toujours ce qu'il lui est advenu.

Billet de notre ami Alexis CESAR

(I4 Cie - C.47).

Partant de la tête de pont de GAND, où quelques tirs de francs-tireurs embusqués dans les fermes, nous

avaient chatouillés les oreilles, nous avons traversé l'ESCAUT pour nous diriger vers le canal de la LYS, sans autres incidents.

Note de la rédaction.

Au 3ème bataillon en position de recueil ~~derrière~~ l'ESCAUT, il y eut un échange de coups de feu avec l'ennemi par dessus le fleuve. Cette fusillade fit cinq tués à la IIème compagnie.

ADDENDA 2.

Au 2ème Chasseurs à Pied (voir carte N°2)

Billet de notre ami D. VOGLAIRE - I4ème Cie-C.47

Dès la première heure de cette journée du 23 mai, alors que nous sommes toujours en appui de l'arrière garde dans la tête de pont de GAND, nous sommes soumis à un marmitage de mortiers. De nombreuses fusées éclairantes à parachute illuminent le ciel.

Vers 0200 hrs du matin, nous recevons l'ordre de nous replier. Nous décrochons par échelons successifs. notre artillerie protège efficacement ce repli par un tir très impressionnant. nous passons l'ESCAUT sur un pont de secours. Au nord de EKE, nous rencontrons des éléments du Ier Chasseurs qui assurent la couverture de notre repli.

La marche s'effectue lentement (NDLR: les itinéraires de repli empruntent des chemins étroits. la cohue des troupes de la 4 Di qui les utilise aussi, en accentue fortement les difficultés).

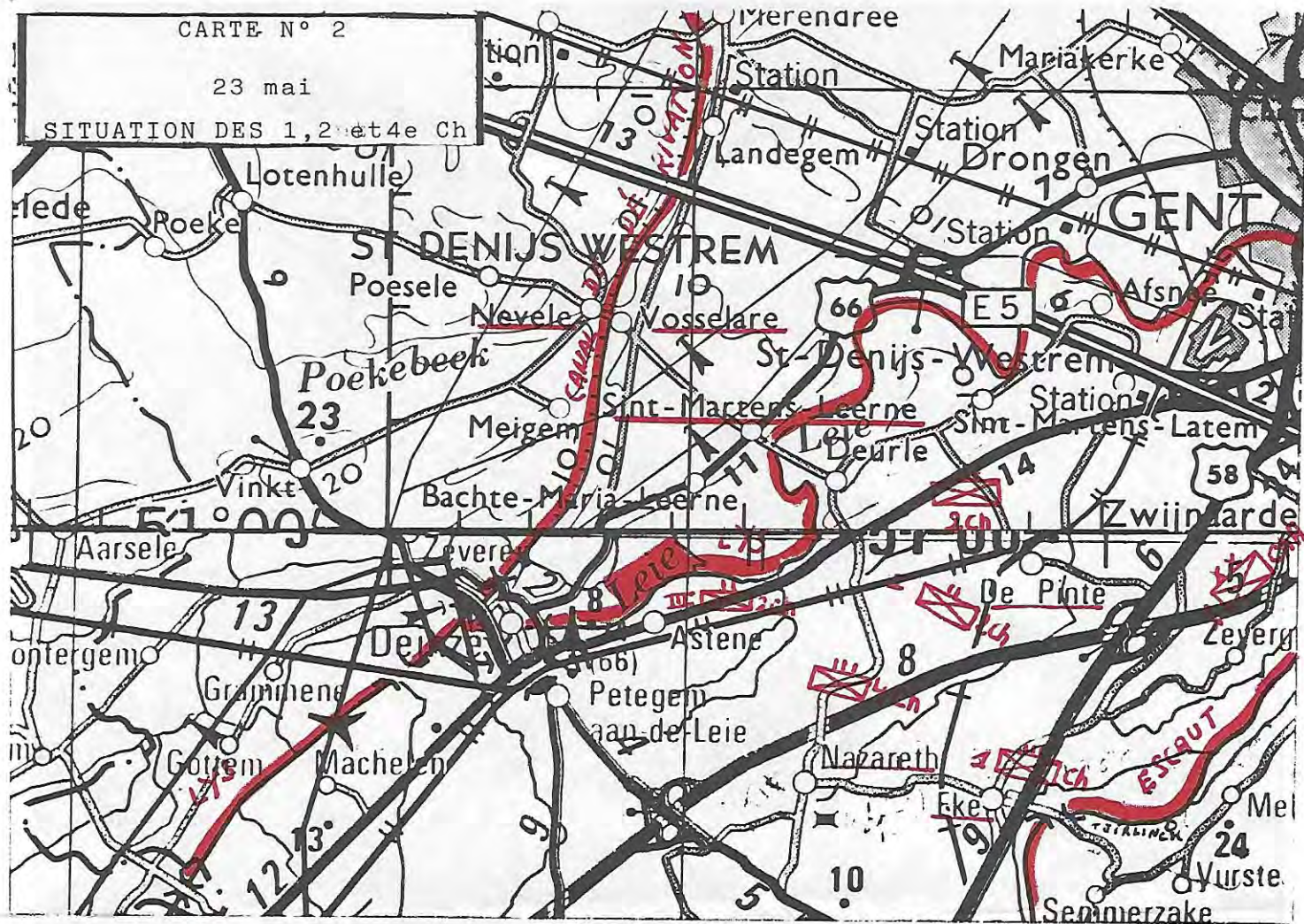
Après une mise en batterie à NAZARETH, tout semble se précipiter car on nous signale que nous devons gagner au plus tôt la région de DE PINTE pour prendre position en bretelle face au SUD (I).

(I). NDLR - Les positions occupées face au SUD, entre LYS et ESCAUT par la 5ème division (Ier CH. 2ème CH. 4ème CH.) et face à l'EST par la Ière division de Chasseurs Ardennais doivent protéger notre VIe corps d'armée pendant son repli derrière le canal de dérivation. Repli ordonné en exécution des décisions du haut commandement interallié.

CARTE N° 2

23 mai

SITUATION DES 1, 2 et 4e Ch



Nous montons à califourchon sur la chenillette et nous gagnons rapidement le SUD-OUEST de cette localité où un officier nous précise notre mission.

Nous sommes à peine installés que nous subissons un bombardement assez violent par l'aviation. Un sergent de carrière **est tué** et un camion hippomobile d'artillerie est touché de plein fouet. Nous sommes harassés et abasourdis par la mort brutale de ce sous-officier qui faisait partie de notre compagnie.

En début de soirée, notre chef de peloton, le lieutenant WERY signale à nos deux pièces de C.47 que nous allons recevoir un ordre de mouvement dans le courant de la nuit pour nous diriger vers VOSSELARE. Nous devons ensuite passer le pont de NEVELE sur le canal de dérivation de la LYS, appelé aussi canal de SCHIPDONK. A cet endroit, nous recevrons des ordres pour l'occupation de notre nouvelle position.

Note de la rédaction.

Pertes dues au combat lors du repli de la 5 DI de la tête de pont de GAND.

Les seules pertes importantes sont subies par le 1er Chasseurs. Les caissons du peloton mortiers en renfort au 1er Bataillon ne rejoignent pas la position avant le départ du gros. Les pièces sont dès lors détruites et abandonnées. L'arrière-garde du 1er bataillon est assurée par la 2ème compagnie renforcée par un peloton de mitrailleurs de la 13ème. Un peloton de fusiliers et le 1er peloton de mitrailleurs sont accrochés et faits prisonniers. un C.47 T 13 est détruit et cinq hommes de la 11ème compagnie (voir ci-avant) ont été tués.

ADDENDA 3.

Note de la rédaction.

AUDENARDE a été enlevé par les Allemands. Les Anglais qui défendaient la ville se sont repliés. le haut commandement interallié a décidé de reporter la ligne de défense des Armées du Nord sur l'alignement LYS, canal de dérivation, canal LEOPOLD. Le 22 mai vers 22 Hrs, notre 10ème division (3e, 5e et 6e Chasseurs à Pied) a reçu l'ordre de quitter ses positions

derrière l'ESCAUT et de se porter au NORD du canal de ROULERS où elle sera en réserve du VII^e Corps d'Armée du Général DEFFONTAINE. La marche est éprouvante, environ 35 km à parcourir dans des conditions difficiles. Les unités de Chasseurs n'atteindront leur nouvel emplacement que dans le courant de l'après-midi de ce 23 mai. Heureusement depuis la veille au soir, le 3^e division entre COURTRAI et le CANAL DE ROULERS et la 8^e division au NORD de ce canal, ont déjà pris position. Le soir de ce 23 mai, les Allemands arrivent au contact de la LYS dans la région de COURTRAI.

Au 5^e Chasseurs à Pied (voir carte N°3).

Billet de notre ami M. ROSTAND
Sergent de réserve à la 1^{ère} Cie.

Nous somme arrivés à INGELMUNSTER et occupons l'extrémité gauche du dispositif du régiment, les autres unités s'étendant jusqu'à ROULERS.

Billet de notre ami R. GELISE
Adj^t CSLR, Chef de Pon Mi à la 13^e Cie
en renfort au 1^{er} Bon.

GAND est tombé, le 5^e Chasseurs comme toute la 10^e division d'ailleurs se replie pour s'installer dans la région de ROULERS.

ADDENDA 4.

Au 6^e Chasseurs à Pied (voir carte N° 3).

Billet du Colonel A. DELGUSTE.
Sous-lieutenant à la 1^{ère} Cie.

Vers 1400 Hrs, nous arrivons à MEULEBEKE.

A 1700 Hrs le 1^{er} bataillon s'organise en centre antichars.

A 1900 Hrs, nous partons pour l'EST de ROULERS à 1 Km de TASSE.

ADDENDA 5.

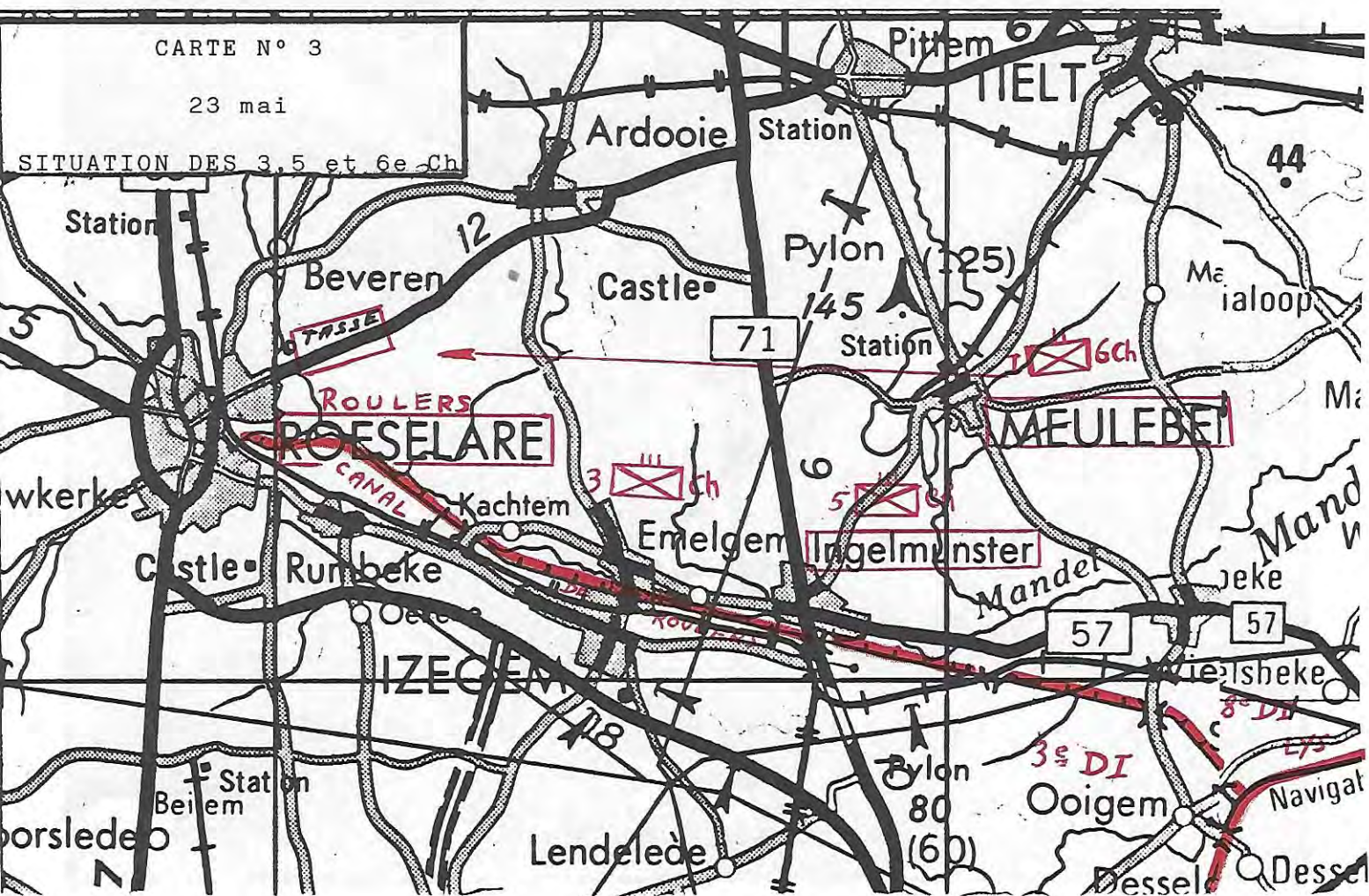
Au 7^e Chasseurs à Pied. (VOIR carte N°4).

Billet de notre ami J. DUBOIS
En fonction D'ADJT de Cie à la 7^eme

CARTE N° 3

23 mai

SITUATION DES 3.5 et 6e Ch



Venant de la position du canal de GAND à TERNEUZEN nous sommes arrivés ce 23 mai vers 0700 Hrs à MALDEGEM derrière le canal de dérivation de la LYS.

Le bataillon loge dans une école. On s'aperçoit vite que l'on n'est pas en sécurité. De nombreux avions ennemis survolent le village en lâchant leurs bombes à qui mieux mieux. Aussi, dans l'après-midi nous allons nous installer dans les fermes situées en dehors du patelin. Là, nous pouvons enfin nous reposer.

ADDENDA 6.

Au 8ème Chasseurs à Pied (vois carte N°4).

Billet extrait du carnet de campagne du
Général COUVREUR, en 1940 Colonel Chef de Corps
de ce régiment.

Ayant été relevé le 22 mai à 2300 Hrs par le 3ème carabiniers(cyclistes sur le canal de TERNEUZEN, le 8ème Chasseurs après une marche épuisante, était arrivé à l'aube du 23, sur le canal de dérivation de la LYS.

Encadré à sa gauche par le 9ème Chasseurs , à droite par le 1er grenadiers qui sera bientôt remplacé par le 7ème Chasseurs, le sous-secteur du 8ème chasseurs s'étend sur un front de 4,5Km entre la borne 32.600 du canal au sud de MOERHUIZEN et la borne 28.400 à 600 m au NORD du pont de BALGERHOEK.

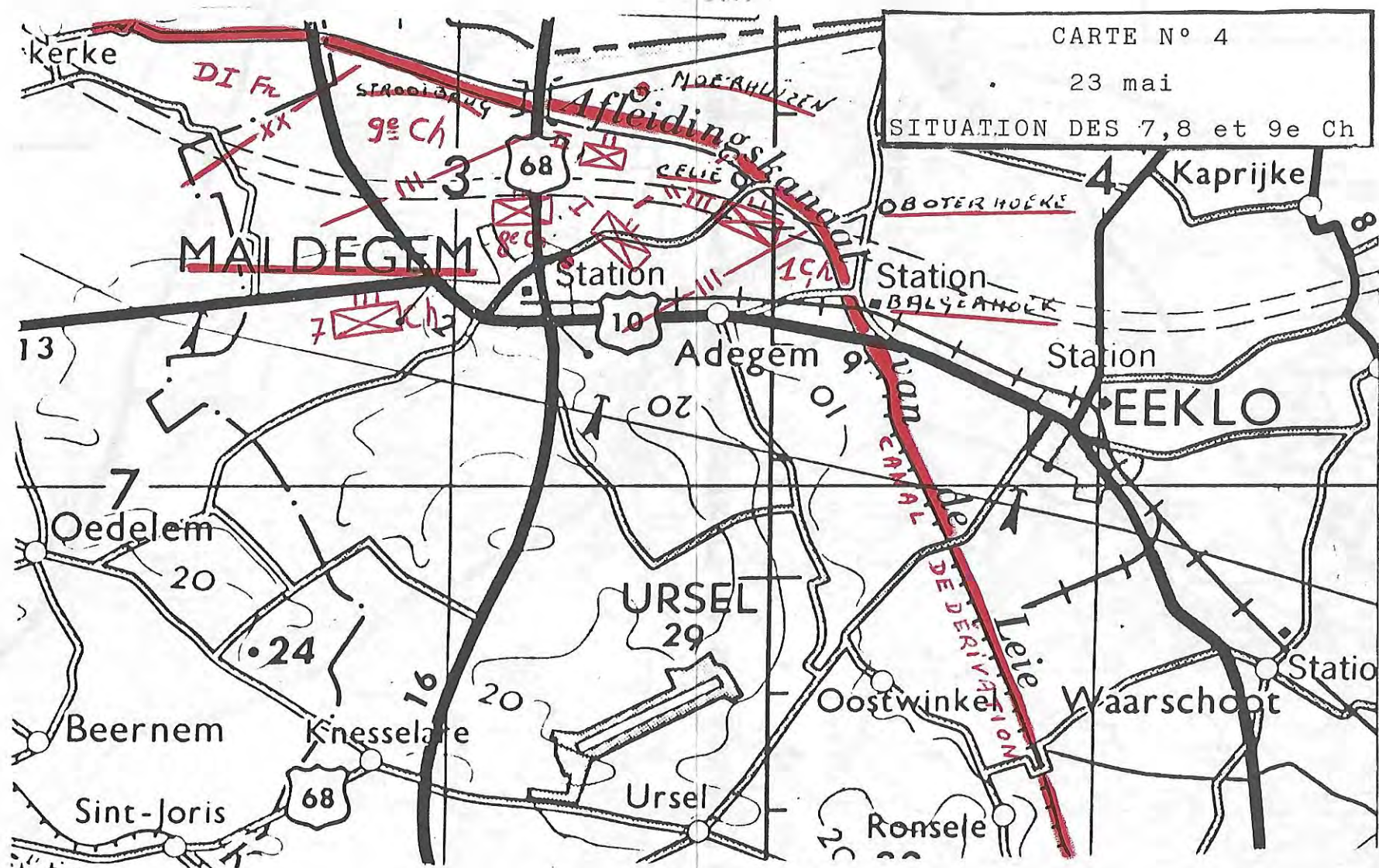
Dispositif du régiment:

En 1er échelon, à droite, le IIIe bataillon du Major
XHAET

En 1er échelon, à gauche, le IIe bataillon du Commandant de réserve DERMINE.

En 2ème échelon: le 1er bataillon du Major BROHEZ
entre la route MALDEGEM-STROOIBRUG et le
hameau de MOERWEGE

Lisière extérieure de la position: rive S.O. du Canal.
Poste de commandement du régiment: KLEINE WARME,
dans une petite maison blanche sans étage. Des mar-
ronniers cachent nos autos aux avions.



Officiers et troupe sont arrivés épuisés. Presque tous dorment à même le sol. Je parcours la position. Je vois le lieutenant CLAESSENS, commandant la 7ème compagnie au pont de CELIE ensuite je passe au poste de commandement administratif du IIe bataillon.

La position est beaucoup moins bonne que celle du canal de TERNEUZEN. Des anciens bétons allemands de I4/I8 et des maisons construites sur la rive ennemie du canal dominant la nôtre.

En raison des hautes digues et de la végétation l'approche de notre ligne de défense est très aisée pour l'ennemi.

Je recommande de fouler les moissons, car à certains endroits, on ne voit pas à 20 mètres. Je fais préparer l'abattage des arbres bordant les chemins conduisant vers notre position et particulièrement celui qui donne accès au pont de CELIE dont la destruction est préparée par le génie. Nous sommes surveillés par les avions à croix noires.

J'envoie des patrouilles en avant de la nouvelle position en liaison avec le groupe cycliste du Major de RYCMAN de BETZ (Chef de Corps 2ème Ch. en 1945).

Dans la matinée, le Général DAUFRESNES commandant la 17ème division, convoque les chefs de corps au pont de STROOIBRUG. Le commandant de la division d'infanterie française en position à notre gauche assiste à l'entretien.

ADDENDA 7.

Aux Régiments de Chasseurs du 5e CRI.

IOè Chasseurs à Pied.

Le Ier bataillon arrive vers 0500 Hrs à BAGNOLS-sur-CEZE (GARD).
L'état-major et les deux bataillons du régiment sont donc maintenant réunis et à destination.

IIè Chasseurs à Pied (voir carte N°5).

Le IIè bataillon et les 16 mitrailleuses de la 4è Cie sont également arrivés à BAGNOLS-sur-CEZE. Le Ier bataillon du Commandant GRANDJEAN est en marche vers CALAIS, venant de BOULOGNE. Vers 0400 Hrs il fait une halte de longue durée dans un

verger. A l'abri des vues, toute la troupe pourra se reposer...

A 0900 HRS sans plus attendre le lieutenant AUGÉ et sa corvée qui devaient ramener des vivres, le bataillon se remet en route. Chemin faisant, le commandant GRANDJEAN dépêche le lieutenant LAMBOT de la 3ème Compagnie auprès du commandant de la place de CALAIS, avec mission de trouver des vivres et du logement pour la troupe recrutée de fatigue et affamée.

La colonne arrive à CALAIS vers midi et s'arrête aux portes de la ville pour attendre le lieutenant ...

Attente vaine... Un autre officier est envoyé pour le suppléer. Il revient quelques temps plus tard et annonce que l'unité peut occuper le parc public comme lieu de repos. Les hommes s'y étant installés, le commandant GRANDJEAN se rend au bureau de place. Le Capitaine français qui le reçoit lui promet des vivres. Il revient à son bataillon dans le parc et envoie le lieutenant LEVY avec une corvée pour prendre à la citadelle les vivres promis.

Il pleut maintenant.

Vers 1400 Hrs, une patrouille française vient prévenir qu'il fallait quitter la ville immédiatement et diriger le bataillon sur GRAVELINNES. Raison: les Allemands arrivent en vue de CALAIS! Ce message est confirmé au commandant de bataillon par le commandant de place.

L'Adjudant BARBIER, un parfait débrouillard, se propose alors pour se rendre en BELGIQUE afin d'y obtenir des vivres et du charroi automobile pour le transport de la troupe. Sa proposition est aussitôt acceptée. Sur ces entrefaites, les vivres promis par le place de CALAIS sont arrivés. C'est beaucoup moins que la manne dans le désert: quarante pains et quelques boîtes de viande qui sont distribués illico! Alors, le bataillon quitte la ville. A 21,30 Hrs il arrive à GRAVELINNES, mais le pont sur le chenal de l'AA est gardé par les Anglais qui en interdisent le franchissement.

Il fait très obscur. Il faut penser au repos de la troupe. Celle-ci est dès lors emmenée vers GRAND FORT PHILIPPE situé à environ 1km à l'OUEST de GRAVELINNES et y arrive à 21.50 Hrs.

Les hommes sont fatigués et affamés. Le bataillon est logé dans une école et dans le cinéma.

Est-il au complet? Un appel est difficile à faire pour le moment.

I2 è Chasseurs à Pied.

Le Ier bataillon rejoint ce 23 mai le IIè bataillon et l'E.M. déjà installés à BAGNOLS-sur-CEZE. Le train transportant la Compagnie services généraux a été bloqué à DUNKERQUE. Il rejoint la BELGIQUE au cours de la journée.

Compagnies Divisionnaires (voir carte N°5).

Billet de notre ami Paul DUMONT Cdt. Res. Hér. CRAB à 16 ans et 2mois en mai 1940.

Répondant aux ordres édictés par le gouvernement j'étais parti de CHARLEROI le 15 mai 1940 pour rejoindre le centre de recrutement de l'armée belge (C.R.A.B.) à YPRES. Embarqué dans un train de wagons tombereaux encore à moitié remplis de charbon et après de multiple pérégrinations à travers une partie de la BELGIQUE et de la FLANDRE Française, j'avais abouti à CALAIS. la ville était coiffée d'un champignon de fumée et secouée par un bombardement quasi ininterrompu. Après quelques jours, ordre nous fut donné de quitter la ville. Au moment de franchir les remparts, j'ai pu voir, couchés sur les talus herbeux, fusils dirigés vers l'avant, toute une ligne de Chasseurs à Pied. C'était, nous a-t-on dit, des recrues qui terminaient leur instruction.

Au loin; des motocyclistes allemands observaient l'horizon avec leurs jumelles.

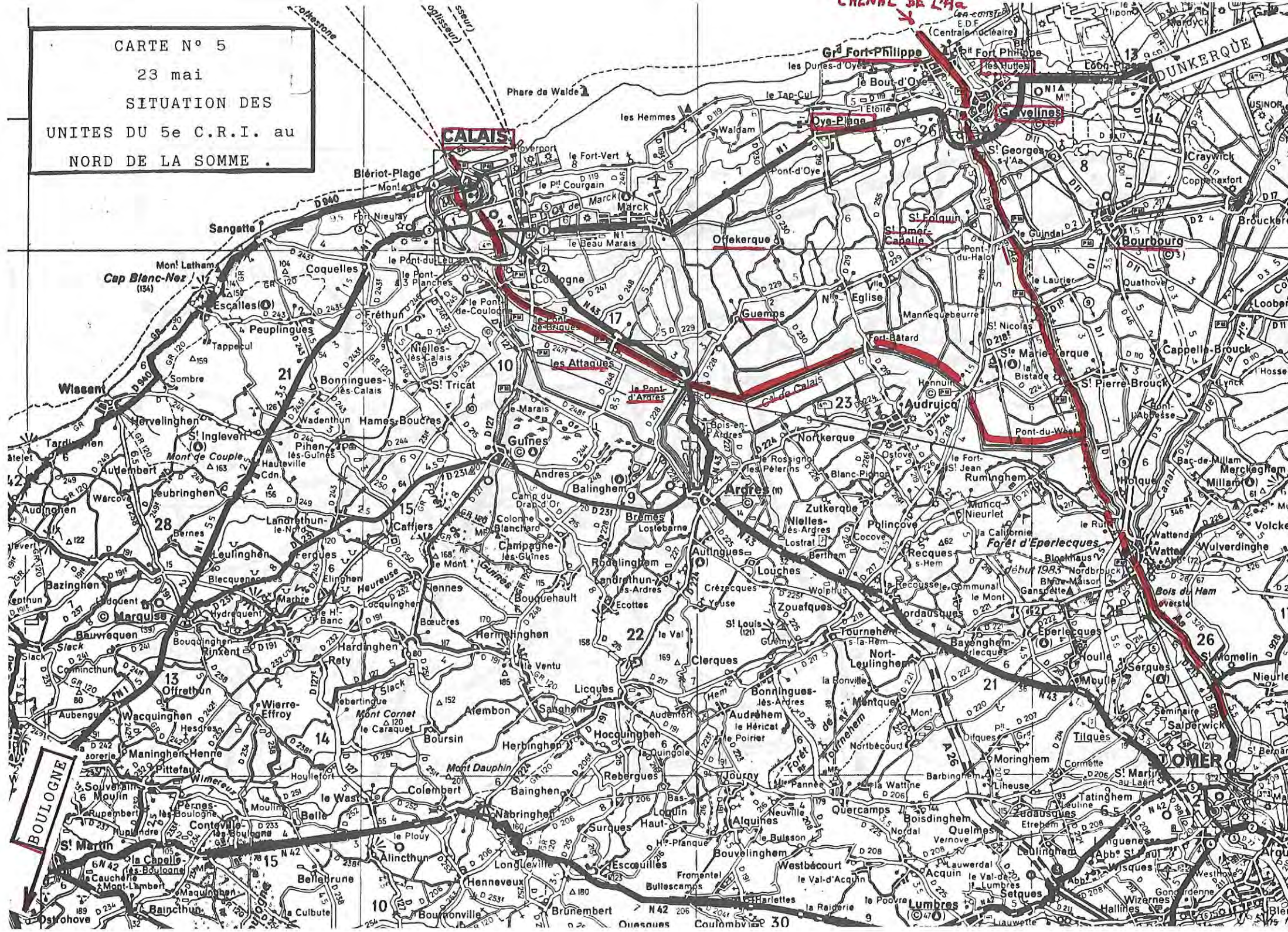
Note de la rédaction.

Les recrues en question ne pouvaient être que les chasseurs à pied des compagnies divisionnaires

CARTE N° 5

23 mai

SITUATION DES
UNITES DU 5e C.R.I. au
NORD DE LA SOMME .



dont nous allons vous conter la journée vécue alors.

Le 23 mai donc, à 0200Hrs les compagnies divisionnaires ont terminé leur installation en défensive devant CALAIS. Pour rappel, la compagnie C.47 (Lt MOUVET) défend PONT D'ARDRE, la compagnie MORTIER 76 FRC est en position à LES ATTAQUES et la compagnie école en réserve à OFFEKERKE.

A 1400Hrs, une colonne blindée allemande se présente à PONT D'ARDRE. L'Adjudant DUFOUR commande la section de C.47 en position au pont. Avec beaucoup de sang-froid, il retient le tir des pièces. Soudain, il gueule: "FEU". Immédiatement les deux canons pointés l'un par le 1er sergent-major ALBRECQ, l'autre par le sergent VAN DYCK crachent leur projectile. Deux chars ennemis restent immobilisés sur le pont! Les Allemands n'insistent pas, à cet endroit précis, mais gagnent les maisons de la rive situées de part et d'autres de celui-ci.

Des fenêtres de l'étage, ils tirent à leur tour sur la section C.47. Le 1er Sergent-Major ALBRECQ s'écroule frappé à mort. Le Caporal SULS le remplace. Nos deux pièces ripostent à l'aide d'obus explosifs et provoquent l'incendie dans plusieurs maisons. Les ennemis qui restent en front des pièces ne tirent plus que pour fixer l'attention et le feu de nos Chasseurs pendant que d'autres gagnent subrepticement les flancs de notre point d'appui. Soudain nos deux pièces sont soumises à des tirs venant de la droite et de la gauche, puis de l'arrière.

L'ennemi a franchit le canal plus à l'OUEST. Il tente d'encercler la section. Il est alors 16.45 Hrs. les mitrailleuses françaises promises en renfort ne sont pas arrivées. Le soldat VERCLEYN est tué. Le lieutenant MOUVET donne l'ordre de repli à sa compagnie. Impossible d'enlever les pièces sous les rafales des allemands. Le Caporal SULS à son tour est blessé.

Alors les canons sont mis hors d'usage: les culasses sont démolies, les munitions jetées

dans le canal.

Emportant les lunettes, le personnel se replie avec les tracteurs vers GRAVELINES .

Il y a aussi des pertes chez l'ennemi:

outre les deux chars immobilisés sur le pont, on a vu plusieurs motocyclistes touchés qui ne se sont pas relevés.

La Compagnie C.47 regroupée à GUEMPS entame alors une manche de repli sur GRAVELINNES en passant par OYE-PLAGE. Chemin faisant elle trouve quelques camions abandonnés. On y embarque une centaine d'hommes. Cette petite colonne commandée par le lieutenant DRUET est envoyée au cantonnement à LES HUTTES (1Km au N.E. de GRAVELINNES')

Le restant de la compagnie continue à pied. Arrivé à LES HUTTES, le lieutenant DRUET fait débarquer ses hommes et renvoie les camions au Lieutenant MOUVET. Arrivés au canal de l'AA, ceux-ci se heurtent aux Anglais qui ont levé le pont et interdisent le passage du canal. Vers 21.00Hrs y arrive à son tour la colonne à pied du lieutenant MOUVET qui en sens inverse veut aussi franchir l'AA. Elle rencontre la même interdiction et va cantonner à GRAND FORT PHILIPPE où elle retrouve la compagnie mortiers 76 FRC commandée par le lieutenant THIBAUT .

Entretemps, le Commandant VAN SEVENANT a reçu des autorités françaises, l'ordre de replier la compagnie école. A 14.45 Hrs, il part avec sa troupe vers OYE-PLAGE. Toutefois, estimant qu'il lui sera plus facile de regagner la BELGIQUE en passant par le NORD de BOURBOURG, il fait bifurquer sa colonne vers cette nouvelle direction. A St FOLQUIN, au passage de l'AA, il se heurte aussi à l'interdiction peu amène (et ceci est un euphémisme) des Anglais!

Il n'a d'autres ressources que d'aller cantonner dans un couvent à St OMER-CAPELLE. il n'y est pas arrivé que les Allemands surgissent et encerclent la compagnie qui est capturée (I).

(I).

Nous recommandons à nos lecteurs le très intéressant ouvrage du Colonel BEM Hre J. JAMART:

L'ARMEE BELGE DE FRANCE EN 1940.

On y trouve non seulement le récit de l'odyssée des 10ème-11ème et 12ème Chasseurs à Pied mais aussi celles des autres centres de renfort et d'instruction, des organismes militaires:

dépôts , ateliers , etc et des C.R.A.B.

Il nous livre aussi les dessous politico-militaires de l'action gouvernementale en FRANCE et en ANGLETERRE.

Ce livre peut-être obtenu en s'adressant à

L'auteur, Av. G.E. LEBON 51/87 - 1160 BRUXELLES.

Prix 1200 Frs, plus 100 Frs de frais d'envoi.

N° de compte : 210-0161342-83.



Café des Sports

Ouvert tous les jours dès 9 h 00

Salle de réunion gratuite

Le rendez-vous des sportifs

☎ 43.14.70

4, place communale - 6032 Mont-sur-Marchienne

Les Uniformes des Chasseurs

A Pied .

Par le Colonel BEM e.r. Alex MASSART.

L'UNIFORME DU 31 JANVIER 1872.

Le 31 janvier 1872, le Journal Militaire Officiel publie, selon ses termes, la "Description des modèles de tunique, de capote, de veste, de pantalon, de chapeau et de shako des régiment de carabiniers et de chasseurs à pied, mis en rapport avec les dimensions adoptées pour l'Infanterie".

Si l'on ajoute que les chasseurs à pied ont reçu en 1867 le fusil ALBINI, standardisé pour l'Infanterie, et que celui-ci sera remplacé quelques années plus tard, par le Mauser 1889, et si l'on considère que les chasseurs à pied seront dans la suite organisés et embrigadés comme toute l'infanterie, on doit en conclure qu'ils ont perdu le rôle tactique particulier qui était le leur lors de leur création et qu'il n'ont conservé, outre leurs riches traditions que leur uniforme propre, mais surtout l'esprit chasseur qui ne cessera de les animer.

Mentionnons encore, que le 1er chasseurs à pied sera reconstitué en 1874 et que chacun des trois régiments recevra un drapeau, ce qui est aussi de nature à renforcer, au point de vue tactique, leur assimilation à l'infanterie de ligne.

I.- LES CAPORAUX ET LES CHASSEURS.

A. LA COIFFURE.

I. Le shako .

Le shako demeure en usage.

Il est de forme tronconique, avec une hauteur de 12 cm par devant et de 17 à 17,5 cm par derrière.

La visière est ronde, en cuir verni, noire à l'intérieur, verte en dessous.

La carcasse, en feutre de laine imperméable, est recouverte d'un manchon de demi-drap vert foncé avec, comme précédemment, trois cordonnets de laine vert clair et un galon de même couleur, large de 22 mm, bordant le pourtour supérieur.

Bourdalou, cocarde (avec ganse et gousset porte-pompon), deux ventilateurs latéraux en cuivre noirci, et mentonnière en cuir verni noir.

Le numéro du régiment, en chrysocale, se fixe devant, sur le bourdalou.

De forme ovale, le pompon est composé d'un moule de bois recouvert de laine verte et mesure 3 à 4 cm de diamètre.

Le shako peut porter, en grande tenue, un panache noir en plumes de coq retombantes. Il possède également une coiffure extérieure en toile de coton vernie en noir.

2. Le bonnet de police.

Le texte en question ne faisait pas mention du bonnet de police, nous supposons qu'il n'a pas été modifié.

B. LE HAUT DU CORPS.

I. La tunique

La tunique est en drap de fond vert foncé avec drap distinctif jonquille.
Elle se boutonne par deux rangées de sept boutons du modèle déjà en vigueur, et le devant doit tomber à 30 cm de terre lorsque l'homme est à genoux.

Collet en drap de fond.

Manches avec parements en drap de fond, formant une pointe en haut sur le milieu du dessus des manches et ornés d'un passepoil de drap distinctif; hauteur des parements à la pointe: 10cm, derrière et sur les côtés: 6cm

Les parements n'ont ni fente ni boutons.

Pattes d'épaule en drap de fond, rectangulaires mais échancrées des deux côtés vers le milieu

et bordées d'un passepoil vert clair

Le haut comporte trois pointes; le bas se relie à une chenille en laine vert clair d'une longueur de 10 à 12 cm et d'un diamètre de 1cm aux extrémités et de 3cm au centre.

Le derrière de la jupe est fendu sur 15 cm de haut; la partie de gauche recouvre légèrement celle de droite. il comporte deux pattes à la soubise, en drap de fond, surmontées d'une tête à trois pointes, portant en son centre un bouton moyen, et se terminant vers le bas par une pointe avec également un bouton moyen.

La tunique comporte aussi, une patte de ceinturon en drap de fond. Elle est unique et fixée à gauche à hauteur de la hanche; le haut, taillé à trois pointes, s'attache à la tunique par un petit bouton d'uniforme.

2. La veste.

En drap de fond vert foncé, la veste se ferme droit sur la poitrine au moyen d'une rangée de sept petits boutons d'uniforme.

Collet, manches et parements comme la tunique.

Une poche horizontale, placée de chaque côté sur la hanche, a une ouverture bordée d'une patte (largeur; 4 cm, longueur: 17cm).

Des soufflets sont adaptés au bas des coutures du dos et surmontés chacun d'un petit bouton d'uniforme.

3. La capote.

La capotte est en drap gris foncé, dit marengo. Elle comporte deux rangées de six grands boutons d'uniforme.

Collet retombant avec patte de collet mobile.

Le bas tombe à 30 cm du sol, l'homme étant debout.

Elle possède une patte de ceinturon semblable à celle de la tunique.

Elle comporte au dos :

- Une fente d'une longueur de 29 cm,
- deux martingales qui se relient par deux grands boutons d'uniformes.

Manches avec parements ronds.

Deux poches avec pattes sont placées dans les coutures du dos.

C. LE BAS DU CORPS.

Le pantalon.

Le pantalon est en drap de fond gris belge avec drap distinctif jonquille.

Un passepoil en drap distinctif est pris dans chaque couture latérale extérieure.

Deux poches en cretonne de coton écru se ferment par un bouton de fer.

Un gousset de montre est fixé au côté droit de la ceinture sur le devant.

2. LES SOUS-OFFICIERS.

Mêmes dispositions générales que pour les caporaux et chasseurs.

Toutefois :

- le galon du pourtour supérieur du shako est rayé de deux liserés d'or de 4mm placés à 2mm de chaque bord,
- La tunique, la capote et le pantalon sont en drap croisé de sous-officier
- Les sous-officiers n'ont pas de veste.

L'adjudant sous-officier a le shako, la tunique la capote et le pantalon comme les sous-lieutenants (voir plus loin).

3.- LA MUSIQUE.

A.- Le chef de musique.

- I. Si le chef de musique n'est pas encore assimilé au grade de sous-lieutenant, son uniforme répond aux caractéristiques ci-après:

- shako comme le sous-lieutenant,
- tunique en drap de sous-officier avec des lyres en cuivre doré au collet et un galon d'or de 15 mm de largeur placé sur chaque parement,
- capote en drap de sous-officier avec des lyres au collet,
- pantalon en drap de sous-officier avec une bande en drap distinctif de 5 cm de largeur à la place du passepoil.

2.- Si le chef de musique a rang d'officier:

- shako comme le sous-lieutenant,
- tunique comme les officiers avec, au collet, des lyres brodées en or à paillettes et les étoiles de son grade, ainsi que le galon doré comme ci-avant.
- capote en drap d'officier avec des lyres au collet,
- pantalon en drap d'officier avec les bandes de drap distinctif de 5 cm de largeur.

B. LES MUSICIENS.

Shako, tunique, capote et pantalon comme les sous-officiers.

Au collet de la tunique et de la capote: des lyres en cuivre doré pour les musiciens ou en argent neuf pour les élèves musiciens.

Bandes de drap distinctif de 5 cm de largeur sur le pantalon.

4.- LES OFFICIERS.

A. Le shako.

Le shako est semblable à celui du soldat, mais avec les particularités ci-après:

- la visière est doublée de maroquin vert,
- les cordonnets sont en or,
- la ganse de la cocarde est brodée en or,

- au pourtour supérieur, on trouve :
 - colonel : un galon supérieur en or, large de 35mm,
un galon inférieur en or large de 15mm,
 - lieutenant- :
colonel : idem, mais le galon inférieur est en argent, (distance entre les deux galons : 3mm)
 - major : un galon d'or large de 35mm,
 - capitaine : idem, de 25mm.
 - lieutenant et : idem, de 20mm.
sous-lieutenant
- le pompon est en torsade d'or pour les officiers supérieurs et en cordonnet d'or pour les officiers subalternes,
- le panache noir est composé de plumes de vautour pour les officiers de l'EM et de plumes de coq pour ceux des compagnies,
- le chef de corps porte une aigrette en plumes de héron blanc de 20cm de hauteur y compris 5cm de petites plumes de vautour tricolores à la base.

B. La tunique.

La tunique est semblable à celle du soldat, mais confectionnée en drap fin et sans patte de ceinturon.

Les étoiles de grade sont à six rayons et en métal doré ou argenté.

Le galon d'or à baguettes recouvrant le collet de la tunique des officiers supérieurs à une largeur de 25mm.

C. La capote.

La capote, contrairement à celle de la troupe, est en drap vert.

D. Le pantalon.

Comme la troupe, mais en drap fin, avec des sous-pieds amovibles.

* * * * *

CEUX QUI NOUS QUITTENT.

Monsieur Camille GRANDELET, rue du Chateau 247
562I MORIALME.

Madame Viviane MATHY de PHILIPPEVILLE.

Aux familles éprouvées, nous réitérons ici l'assurance de notre sympathie et nos sincères condoléances.

Dernière minute :

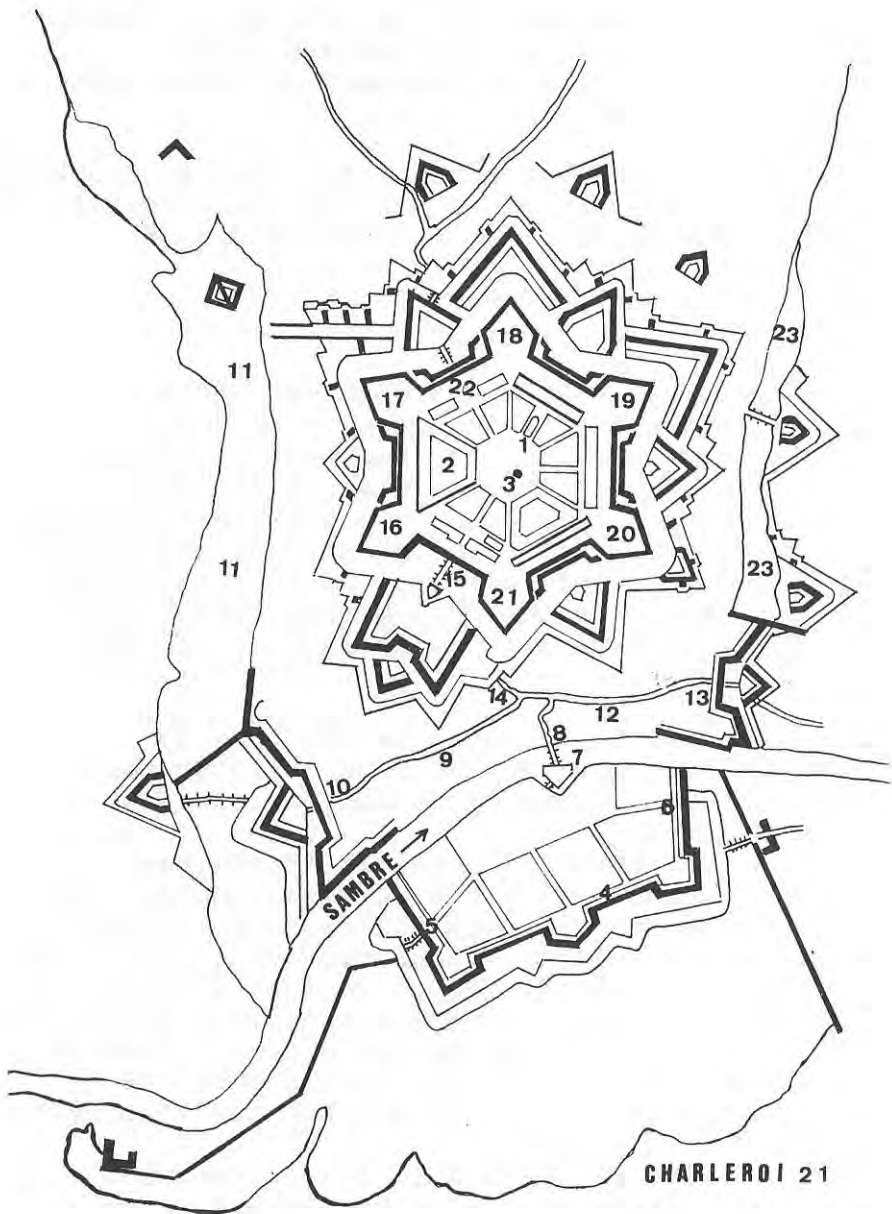
Nous venons d'apprendre le décès de notre ami
le Commandant de réserve Hre DETROUX de Chastrès.
Membre fidèle et assidu de notre amicale, il
était aussi membre de la Fraternelle du 10e Bon Fu.
Nous renouvelons ici les très sincères condoléances
que nous avons déjà adressées à sa famille.

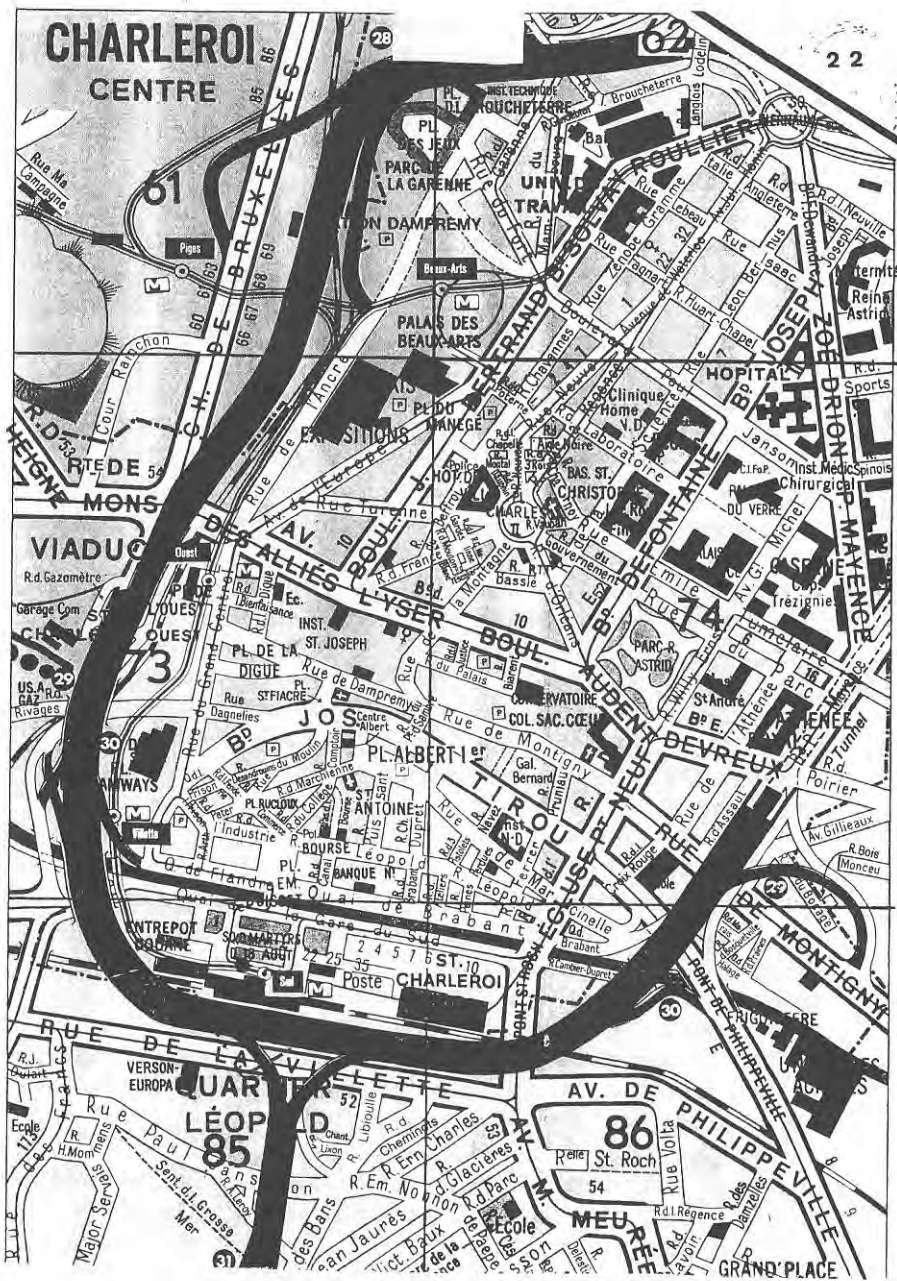
LA FORTIFICATION

LOCALISATION DE LA FORTIFICATION DE 1693 DANS LA VILLE ACTUELLE (plans 21 et 22)

- Le plan d'époque de CHARLEROI qui semble le plus fidèle est celui levé par P. LE PAUTRE, architecte et graveur ordinaire du Roi et dédié à VAUBAN. Comme ce plan est muni d'une échelle en toises (1 toise = 1,949 m), il était permis de penser que tous les ouvrages de 1693 pourraient être reportés exactement sur un plan actuel de la ville. Malheureusement, l'échelle n'est pas respectée dans l'entièreté du relevé !
- D'autre part, le relief a été complètement modifié par toute une série de travaux :
 - la démolition de la forteresse en 1747
 - la construction de la fortification hollandaise en 1816
 - l'ouverture de la nouvelle SAMBRE de 1829 à 1832
 - la création de lignes de chemin de fer (au NORD, au SUD et à l'OUEST) entre 1855 et 1865
 - la démolition de la forteresse hollandaise à partir de 1868 qui entraînera entre autres :
 - à l'EST : le remblayage et donc la disparition du RAVIN au fond duquel coulait le ruisseau du SPIGNIA barré par une digue et qui formait le PETIT ETANG.
 - au SUD la diminution de la raideur de l'escarpement séparant la Ville Haute de la Ville Basse qui permettra de tracer l'actuelle Rue de la Montagne.
 - à l'OUEST le comblement de la partie subsistante du GRAND ETANG;
 - un peu partout, l'ouverture de boulevards et de nouvelles artères.
 - l'aménagement de l'exposition de 1911 dans la partie NORD et NORD-EST de la Ville Haute qui nécessitera le déplacement de milliers de mètres cubes de terre.

- le comblement de l'ancien lit de la SAMBRE pour faire place au Boulevard TIROU.
 - la construction du complexe du Palais des Expositions.
- Tout ce qui subsiste actuellement de la citadelle de VAUBAN est centralisé dans la Place CHARLES II (à l'époque Place d'Armes) dont le plan est resté inchangé :
- Neuf "chaussées" dont l'orientation n'a pas été modifiée convergent vers le centre de la place.
 - La Basilique ST CHRISTOPHE est bâtie sur l'emplacement de la Chapelle ST LOUIS (1)
 - L'Hôtel de Ville, par son tracé, respecte le contour de l'ancienne Caserne de Cavalerie (2)
 - Le puits d'époque (3) qui vient d'être remis au jour par les travaux actuels, n'occupe pas rigoureusement le centre de la place, mais est décalé de quelques mètres vers le SUD-EST contrairement à ce qu'indique le plan de P. LE PAUTRE.
- Heureusement, la Monographie des rues de CHARLEROI de Jean EVERARD nous est d'un précieux secours. Cet ouvrage nous indique que pour :
- La Ville Basse :
 - la rue LEOPOLD s'appelait initialement rue du REMPART (4) parce qu'elle longeait une partie des défenses SUD de la forteresse démolie en 1748. Nous pouvons en conclure que l'extrémité SUD de la fortification ne dépassait pas la SAMBRE canalisée actuelle.
 - la rue de MARCHIENNE qui existait déjà en 1676 débouchait alors sur la PORTE DE MARCHIENNE (5) qui s'ouvrait sur l'actuelle place RUCLOUX
 - la PORTE DE MARCINELLE (6) se trouvait à la jonction de la rue de MARCINELLE et de la rue NAVEZ
 - la place ALBERT 1ER qui existait déjà en 1670 était occupée en partie par une LUNETTE (7) entourée d'eau. C'est par ce petit





ouvrage fortifié que transitait le pont construit en Mai 1670 sur la vieille Sambre : actuellement Boulevard TIROU, en bordure de l'INNOVATION (8).

- L' Entre Ville

- La rue de DAMPREMY (9), le plus vieux chemin de la ville, débouchait sur la PORTE DE DAMPREMY (DARMEY) (10) qui se trouvait en bordure SUD de l'actuelle Place de la DIGUE.
- La Place de la DIGUE évoque bien sûr l'ouvrage qui retenait les eaux du RY DE LODELINSART. Ce plan d'eau s'étendait dans le creux (11) occupé par la gare de l'OUEST et la ligne de chemin de fer de LOUVAIN.
- La rue de MONTIGNIES (12) qui est plus ancienne que la fortification donnait accès à la PORTE DE MONTIGNY (13).
- Seule la base de la partie inférieure de la rue de la MONTAGNE (14) existait et dans le virage, elle s'orientait à flanc de coteau en direction de l'actuelle rue de FRANCE qu'elle rejoignait à la PORTE DE FRANCE ou PORTE ROYALE (15) qui se trouvait dans la rue de FRANCE à sa jonction avec la rue du BEFFROI.

- La Ville Haute

- La parfaite conservation de la topographie de la place CHARLES II et surtout des amorces des chaussées et des îlots bâtis permettent la localisation aisée des six bastions. Chacun de ces ouvrages est en effet rigoureusement situé dans l'axe d'un accès menant en ligne droite vers le centre géographique de la place.
- le bastion des GARDES (16) se trouvait dans l'axe de la rue TURENNE et sa pointe arrivait presque à l'avenue de l'EUROPE.
- le bastion MONTAL (17) s'élevait dans le prolongement de la rue du DAUPHIN et son extrémité aboutissait au parking supérieur jouxtant la partie NORD du Palais des

BEAUX-ARTS.

- le bastion du ROI (18) se prolongeait jusqu'au fond de la rue de la REGENCE, au croisement de celle-ci avec le boulevard Paul JANSON.
 - le bastion du DAUPHIN (19), situé dans l'axe de la rue VAUBAN, dépassait le boulevard DEFONTAINE pour se terminer contre les dépendances arrières du nouveau Palais de Justice.
 - le bastion d'ORLEANS (20), dans le prolongement de la rue d'ORLEANS, se terminait exactement entre le coude du boulevard AUDENT et l'angle SUD-OUEST du parc Reine ASTRID.
 - le bastion TURENNE (21) se terminait au point de rencontre entre la rue de la MONTAGNE et la rue du PALAIS.
 - Ayant déjà localisé la porte ROYALE ou porte de FRANCE (15), il nous reste à déterminer l'emplacement de la porte de BRUXELLES (22). Elle se trouvait entre les bastions MONTAL et du ROI, à égale distance entre ces ouvrages : elle peut donc être située dans la rue de la POTERNE à une dizaine de mètres de sa rencontre avec la rue NEUVE, bien que la monographie la situe à hauteur de la rue de l'AIGLE NOIR et de la rue de la CHAPELLE. Si c'était le cas, cette porte se trouverait isolée de la Courtine qu'elle perce en son milieu.
 - L'emplacement du PETIT ETANG (23) nous est donné par la monographie. "Le ruisseau du SPINIAT prenait sa source au NORD-EST de CHARLEROI et allait se perdre dans la SAMBRE dans une partie plus ou moins marécageuse comprise entre le coude de la rue de MONTIGNIES et la rue du PONT-NEUF. Le ruisseau du SPINIAT suivait le RAVIN qui séparait la forteresse de ses lunettes avancées de l'EST.
- Les eaux de ce ruisseau servirent à créer un plan d'eau qui, vers 1693, couvrait une

partie de l'emplacement couvert par l'hôpital civil, le boulevard Z. DRION, une partie de la plaine des manoeuvres jusqu'en face des casernes et de la rue TUMELAIRE". En réalité, le plan d'eau s'étendant jusqu'au fond de la rue W. ERNST (ancienne rue du RAVIN).

- Avant d'aborder le siège de 1693, nous examinerons dans le prochain article la technique d'attaque d'une place-forte au siècle de Louis XIV.

VONECHE 1994 .

=====

Le village de VONECHE commémorait le dimanche II septembre la mise à sac par les allemands en 1943 du camp de réfractaires installé dans ses forêts; au cours de cette action, deux de ses membres furent tués l'un d'eux était le Lieutenant Louis THOLOME, officier du 2ème puis du 5ème Chasseurs à Pied.

Après la messe un dépôt de fleurs aux monuments de la commune, l'assistance relativement nombreuse se rendit au monument érigé à l'emplacement même du camp dont subsiste encore d'ailleurs une baraque. Là, pendant que résonnait le "Chant des partisans", des fleurs furent déposées en notre nom par le Major GUERLOT devant la stèle, stèle toujours parfaitement entretenue par les soins de Madame Nicolas POCHET (Blanchette dans la résistance).

La journée se termina par des agapes fraternelles.

Une délégation de l'ANCAP conduite par le Colonel MARTIN, ami personnel du Lieutenant THOLOME, et le Major GUERLOT assistait à l'ensemble des cérémonies.

Paul DUMONT.

EVASION EN VUE

Le Bois du CASIER, MONCEAU IMBRECHIES, ORVAL. ... En 3 ans, excursions qui, semble-t-il ont plu aux participants, malheureusement, trop peu nombreux parfois.

En mai prochain, nous proposons donc de partir à nouveau sur les routes; cette fois, nous gagnerons la Région des Barrages de l'Eau d'Heure, site trop peu connu encore.

Des précisions seront données dans le prochain Cor de Chasse et les inscriptions devront être prises lors de la prochaine assemblée générale à MARCHE EN FAMENNE.

Paul DUMONT

PHILA-CHASSEURS A PIED. ANCAP

SOUVENIRS ENCORE DISPONIBLES.

=====

FEUILLET BORDS TRICOLORES 165 Frs.

PORCHE ENTREE - CASERNE TRESIGNIES 65 Frs
(Dessin J. COLIN).

CARTES CANADA (Libération-Spec) 80 Frs

ENVELOPPES FORMAT FDC (Chasseurs) 100 Frs (2 cartes).

BIOGRAPHIE Gal CRERAR 35 Frs

ENVELOPPES ANCAP 25 Frs

FEUILLETS OR anciens CHASSEURS 300 Frs

Ces souvenirs sont avec timbre : Libération et TIMBRE

A DATE 1er jour, 3 et 4 septembre 1994.

Afin de mieux nous connaître, les amis philatélistes faisant partie de l'ANCAP peuvent faire parvenir leurs coordonnées et éventuellement les genres de collections à Monsieur ROLAND Franz, Musée des Chasseurs, ou 45 rue de GOSSELIES 6183. TRAZEGNIES.

Merci et . . . à suivre.

CARNET ROSE .

+++++

Nous apprenons que notre ami et membre de la première heure, le Lieutenant-Colonel PELOUSSE et son épouse ont récemment fêté le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Nous nous réjouissons de leur bonheur et leur adressons nos amicales et chaleureuses félicitations.

* * * * *

LE COIN DU COLLECTIONNEUR.

Monsieur Philippe SOMME administrateur de notre amicale recherche pour décoration murale, grès ou autre matrice représentant l'écusson du 2ème Chasseurs à Pied.

Les membres pouvant l'aider en ce domaine, seraient aimables de se mettre en rapport avec lui. Voici ses coordonnées:

rue Grimard, I98 A

606I MONTIGNIES SUR SAMBRE

TEL/ 07I.3I6588.

* * * * *

R A P P E L .

1- COTISATIONS.

Nous rappelons à nos chers membres que le temps est venu de payer la cotisation 95 et que le montant minimum (250 frs) ne couvre même pas le coût annuel, par membre , de leur " COR DE CHASSE ".

Nous remercions d'autre part chaleureusement, toutes celles et tous ceux qui la majorient d'office ainsi que ceux qui l'ont déjà versée.

2- BAR DES CHASSEURS.

Il est ouvert les 2es et 4es mercredis du mois c'est-à-dire, pour 95: 11 et 25 janvier, 8 et 22 février, 8 et 22 mars, 12 et 26 avril, 3 mai, 7 et 21 juin. Pas d'ouverture en juillet et août.

Rappelons que le bar peut-être ouvert sur demande à d'autres dates pour y organiser des rencontres d'anciens. EXEMPLES:

Retrouvailles de miliciens d'une classe de milice d'une compagnie d'une certaine époque, réception combinée avec visite du Musée et ou des salles de traditions du 2ème Chasseurs

Il vous suffit pour cela de contacter le Secrétariat où les permanents du Musée aux jours d'ouverture

Une banque doit avoir un dialogue précis avec son client.



Penser plus loin qu'une banque, c'est saisir toutes les subtilités qui se cachent derrière une question apparemment simple. A la BBL, nous pensons que nos clients veulent

avoir en face d'eux des spécialistes du monde financier, aptes à leur apporter rapidement des solutions efficaces. Nous pensons que nos clients ont droit à un dialogue précis avec leur banque.

BBL

LA BANQUE QUI PENSE PLUS LOIN QU'UNE BANQUE.

**NOUS SOMMES
PROBABLEMENT
LES PLUS COMPETENTS EN
MATIERE DE PLACEMENTS.**



Générale de Banque

AU COEUR DE CE QUI VOUS TIENT A COEUR.

**FREE-LIFE. L'ASSURANCE-CROISSANCE
QUI FAIT PÉTILLER LA VIE.**



**ASSURANCES
CGER**

Entièrement d'assurances agréées sous le n° de code 0304